PMRA APPROVED – MFW
2012-1504
SEPTEMBER 2012

GROUPE 3 INSECTICIDE

Insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS

USAGE COMMERCIAL

Suspension en microcapsules

GARANTIE :
Lambda-cyhalothrine .... 100 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,1% à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **28946**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Supprimé :

PAMPHLET

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

PRÉCAUTIONS

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX. Garder le produit inutilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit verrouillé, à l'écart des aliments. Peut irriter les yeux.
2. L'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS peut sensibiliser la peau. En cas d'exposition de la peau, du visage ou d'autres régions sensibles, certaines personnes peuvent ressentir des picotements ou un engourdissement. Il s'agit d'un effet passager qui n'endommage pas la peau. Éviter toute éclaboussure dans les yeux ou sur la peau, surtout le visage. Si les mains sont contaminées, les laver à l'eau savonneuse avant de toucher à d'autres parties du corps. Au moment de l'application, les travailleurs doivent

porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques. Ils doivent également porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes étanches ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Éviter de se toucher le visage avec des gants ou des vêtements contaminés. Laver les gants avant de les retirer. Laver l'équipement de protection avec de l'eau savonneuse après chaque usage et séparément du reste de la lessive.

3. ÉVACUER LES LIEUX PENDANT L'APPLICATION ET INTERDIRE L'ACCÈS AUX LIEUX TRAITÉS JUSQU'À CE QUE LES SURFACES SOIENT SÈCHES.
4. Pour les applications sur des surfaces de vinyle ou de bois, traiter d'abord une petite surface et laisser sécher. Certains types de vinyles ou de bois, surtout s'ils sont âgés, peuvent rester tachés après l'application de l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est très toxique pour les poissons et les organismes aquatiques. Il contient aussi un distillat de pétrole qui est de modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les lacs, les cours d'eau, les rivières ou tout plan d'eau par l'application directe du produit, pendant le remplissage ou le rinçage du pulvérisateur, ni pendant la pulvérisation. La dérive et le ruissellement à partir des zones traitées peut être dangereux pour les organismes aquatiques des environs. Pendant l'application, prendre soin d'éviter toute exposition des animaux domestiques, et tout particulièrement des poissons et des reptiles. Ce produit est hautement toxique pour les abeilles. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive en dehors des zones ciblées.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des aliments et hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver au-dessus de 0 °C. Bien agiter avant l'emploi.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pour nettoyer les lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Syngenta Canada inc. au ***1-800-327-8633 (FASTMED)*** pour plus de détails.

En cas de déversements ou de fuites, endiguer et absorber le liquide à l'aide d'un matériau inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.
Sur les surfaces dures - Épandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.
Sur le sol - Enlever les premiers 15 cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS est un pyréthrinoïde de synthèse photostable. Cet insecticide d'ingestion et de contact à action rapide est efficace contre un vaste éventail de ravageurs. Il n'a pas d'effet par inhalation ni d'effet systémique. Pour obtenir un résultat optimal, faire un dépistage périodique et appliquer l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS aux premiers stades de développement des ravageurs.

CONTRÔLE DES PARASITES DANS DES BÂTIMENTS ET LEUR PÉRIMÈTRE

CE PRODUIT PEUT ÊTRE UTILISÉ DANS LES FENTES ET LES FISSURES DES BÂTIMENTS/STRUCTURES RÉSIDENTIELS, INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX AINSI QUE DANS LES VÉHICULES DE TRANSPORT. SON APPLICATION EST PERMISE AUX ENDROITS SUIVANTS, SANS S'Y LIMITER : BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS, INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX, MAISONS, APPARTEMENTS, HÔPITAUX, GARDERIES, ÉCOLES, MAISONS DE REPOS, HÔTELS, MOTELS, LABORATOIRES, AUTOBUS, SERRES (NON COMMERCIALES), MAGASINS, ENTREPÔTS, NAVIRES, WAGONS, CAMIONS, REMORQUES, AVIONS (SECTIONS DE FRET ET AUTRES ZONES HORS CABINE SEULEMENT), RESTAURANTS, BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE DU BÉTAIL OU DE LA VOLAILLE, CHENILS, ENTREPÔTS À CÉRÉALES, MEUNERIES, ÉTABLISSEMENTS DE FABRICATION, DE TRANSFORMATION ET DE SERVICE DE PRODUITS ALIMENTAIRES. L'APPLICATION DE CE PRODUIT À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS DOIT SE FAIRE LORSQUE LES ACTIVITÉS COMMERCIALES SONT INTERROMPUES.

RESTRICTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DANS LES FENTES ET LES FISSURES :
L'EMPLOI DANS LES SECTIONS DES ÉCOLES, DES GARDERIES ET DES HÔPITAUX OÙ

L'ON SERT DE LA NOURRITURE N'EST PERMIS QUE PENDANT LES PÉRIODES DE FERMETURE DES INSTALLATIONS.

Pour les applications à l'intérieur des bâtiments, l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS peut être réappliqué à des intervalles de 21 jours au besoin.

CE PRODUIT SERT ÉGALEMENT AU TRAITEMENT DU PÉRIMÈTRE EXTÉRIEUR (TRAITEMENT TAMPON) AUTOUR DES BÂTIMENTS ET STRUCTURES TELS QUE DES MAISONS, DES ÉDIFICES À LOGEMENTS, DES LABORATOIRES, DES SERRES (NON COMMERCIALES), DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES ÉCOLES, DES MAISONS DE REPOS, DES HÔPITAUX, DES RESTAURANTS, DES HÔTELS, DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE DU BÉTAIL OU DE LA VOLAILLE, DES CHENILS, DES ENTREPÔTS À CÉRÉALES, DES MEUNERIES, DES ÉTABLISSEMENTS DE FABRICATION, DE TRANSFORMATION ET DE SERVICE DE PRODUITS ALIMENTAIRES.

MODE D'EMPLOI

CONTRÔLE DES PARASITES DANS DES BÂTIMENTS ET LEUR PÉRIMÈTRE

INSECTES	Concentration de matière active	TAUX DE DILUTION (mL d'insecticide Lambda-cyhalothrin CS/litre d'eau)	Remarques
Fourmis Mille-pattes Blattes germaniques Grillons Thermobies Millipèdes Cloportes Pollénies du lombric	0,03 %	0,03% = 3,0 mL par litre d'eau Pour obtenir une concentration de matière active de 0,03 %, utiliser 3,0 mL d'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS par litre d'eau.	Fentes et fissures à l'intérieur des bâtiments : au besoin, répéter le traitement après au moins 21 jours. Traitement tampon sur le périmètre des bâtiments : pour le contrôle des fourmis, des grillons, des millipèdes et des cloportes. Appliquer uniformément de façon à humecter suffisamment les surfaces, sans former d'accumulations. Pour contrôler les pollénies du lombric tard en été ou tôt à l'automne avant que les pollénies du lombric ne soient observées posées sur les surfaces. Appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement, sur les murs extérieurs, sous les avant-toits et autour des portes et des fenêtres, en faisant particulièrement attention aux surfaces orientées vers le sud. En hiver et au printemps, lorsque les pollénies du lombric deviennent actives et font surface, on peut, pour réduire l'infestation, effectuer un traitement à l'intérieur, dans les crevasses et les fentes, ainsi qu'une application générale sur les surfaces des greniers infestés ou des bâtiments inoccupés. Appliquer de nouveau en cas de réinfestation.

Supprimé : millipédes

Supprimé : Millipédes

BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE (tels que les poulaillers, les étables, etc.)

INSECTES	DOSE	REMARQUES
Pollénies du lombric dans les structures et bâtiments industriels et commerciaux, y compris les bâtiments d'élevage (tels que les poulaillers et les étables)	3,0 mL d'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS par litre d'eau, soit l'équivalent d'une concentration de matière active de 0,03 % dans l'eau. Appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement.	Appliquer à la fin de l'été ou au début de l'automne, avant que les pollénies du lombric ne commencent à se poser sur les surfaces. Appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement, sur les murs extérieurs, sous les avant-toits et autour des portes et des fenêtres, en faisant particulièrement attention aux surfaces orientées vers le sud. En hiver et au printemps, lorsque les pollénies du lombric deviennent actives et font surface, on peut, pour réduire l'infestation, effectuer un traitement à l'intérieur, dans les crevasses et les fentes, ainsi qu'une application générale sur les surfaces des greniers infestés ou des bâtiments inoccupés. Appliquer de nouveau en cas de réinfestation.
Mouches domestiques dans les bâtiments d'élevage (tels que les poulaillers et les étables)	3,0 mL d'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS par litre d'eau, soit l'équivalent d'une concentration de matière active de 0,03 % dans l'eau. Appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement.	En cas d'infestation, appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement, sur les surfaces horizontales et surplombantes, et laisser sécher avant de permettre le retour des animaux. Appliquer de nouveau en cas de réinfestation.

FOURMIS : Appliquer dans les fentes et les fissures autour des portes et des fenêtres et aux autres endroits où les fourmis peuvent se trouver. Pour obtenir un résultat optimal, localiser et traiter les nids se trouvant dans les bâtiments. S'il y a des fourmis à l'intérieur, appliquer en traitement des fentes et fissures aux endroits où les fourmis peuvent être actives, tels que les plinthes, les coins, autour des tuyaux, derrières les armoires et à l'intérieur de celles-ci, derrière et sous les réfrigérateurs, les éviers, les fournaises et les cuisinières. En cas d'utilisation combinée d'appâts et d'insecticides pour fentes et fissures, appliquer les insecticides dans les fentes et les fissures le long des plinthes et des surfaces infestées. Utiliser les appâts aux autres endroits non traités au moyen d'insecticides à effet résiduel.

BLATTES, GRILLONS et THERMOBIES : Pulvériser à faible pression, sous forme de grosses gouttelettes, dans les fentes et les fissures où se cachent les insectes, comme les plinthes, les coins, les espaces de rangement, les placards, autour des tuyaux d'eau, des portes et des fenêtres, les greniers et les avant-toits, les armoires, derrière et sous les réfrigérateurs, les éviers, les fournaises et les cuisinières, sous les tablettes, les tiroirs et autres endroits similaires.

MILLE-PATTES, MILLIPÈDES ET CLOPORTES : Appliquer autour des portes et des fenêtres où ces insectes pourraient se trouver ou pénétrer dans l'édifice. Traiter les plinthes, les espaces de rangement et les autres endroits pertinents. Appliquer en traitement tampon pour prévenir

les infestations, tel que décrit plus loin. (Voir **TRAITEMENT TAMPON**).

Application dans les établissements où l'on manipule des produits alimentaires : (endroits autres que les résidences privées où des aliments exposés sont manipulés, transformés, préparés ou servis) y compris, sans s'y limiter, les zones destinées à la réception, au stockage, à l'empaquetage (mise en conserve, embouteillage, emballage, encaissage), à la préparation d'aliments, à l'entreposage de déchets comestibles, les systèmes de traitement confinés (moulins, laiteries, huiles comestibles, sirops) et les aires de service. Utiliser comme traitement pour fentes et fissures dans les zones à vocation alimentaire et non alimentaire et autour de celles-ci. Appliquer en petite quantité directement dans les fentes et les fissures au moyen d'un équipement pouvant produire un jet extrêmement fin, aux endroit pertinents entre différents éléments de construction, entre l'équipement et le plancher, dans les fissures donnant accès à des vides et espaces creux dans les murs, sur l'équipement et les socles. Les surfaces et l'équipement avec lesquels des aliments sont susceptibles d'entrer en contact doivent être nettoyés avec un produit nettoyant efficace et rincés à l'eau potable avant d'être utilisés.

Il importe de faire extrêmement attention à ce que le produit ne soit pas libéré dans l'air. Éviter de contaminer les aliments et les surfaces utilisées pour la transformation des aliments.

Application dans les zones de service des aliments : (établissements ou pièces où l'on sert des aliments, comme les salles à manger) : Appliquer dans les fentes et les fissures. Éviter de traiter les endroits susceptibles d'entrer en contact avec des aliments. (Ne pas appliquer pendant les périodes où les installations sont utilisées ou lorsque des aliments sont exposés.) Les aliments doivent être couverts ou transportés ailleurs lorsqu'une pièce est traitée. Ne pas appliquer directement sur des aliments ni faire en sorte que le produit puisse contaminer des aliments.

TOUTE SURFACE TRAITÉE AVEC LAQUELLE DES ALIMENTS SONT SUSCEPTIBLES D'ENTRER EN CONTACT DOIT ÊTRE LAVÉE ET RINCÉE À L'EAU POTABLE AVANT D'ÊTRE UTILISÉE. Dans les zones à vocation alimentaire, l'emploi d'un équipement d'application tel que les applicateurs Micro-Injector† ou Actisol† doit être limité au traitement des fentes et des fissures seulement.

TRAITEMENT TAMPON : Pour le contrôle des fourmis, des grillons, des millipèdes et des cloportes, appliquer une bande continue de solution insecticide autour des fondations du bâtiment et autour des fenêtres, des portes, des entrées de service, des avant-toits, des évents et autres endroits par où des insectes rampants pourraient pénétrer. Pour faciliter l'application, retirer les débris et les feuilles mortes sur le pourtour des fondations, couper la végétation et les branches qui touchent les fondations, retirer ou déplacer au râteau les cailloux, tout paillis épais ou toute autre matière pouvant servir d'abri aux insectes à proximité des fondations. Appliquer une bande d'au plus 3 mètres de largeur autour de l'édifice ainsi qu'une bande de 0,9 mètre de hauteur au bas des fondations et autour des fenêtres, des portes et du surplomb du toit. Pulvériser sous forme de grosses gouttelettes et humecter uniformément les fondations et/ou la bande tampon afin que l'insecticide atteigne le sol ou la végétation où les insectes peuvent être actifs.

NOTE : Ne pas utiliser l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS sous forme de solution à pulvériser à base d'eau dans les conduites, les châssis de moteur, les boîtiers de raccordement, les boîtiers d'interrupteur ou dans tout autre équipement électrique en raison du risque d'électrocution. Pour obtenir un résultat optimal, laver à fond le pulvérisateur et son tamis avec de l'eau et du détergent avant l'utilisation de l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS.

L'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS ne cause ni taches, ni dommages sur les surfaces peintes ou vernies, les plastiques, les tissus ou les autres surfaces qui ne sont pas endommagées par de l'eau appliquée seule.

- Ne pas appliquer ce produit dans une pièce utilisée pour l'hébergement, les repas, le sommeil ou la convalescence de patients, de personnes âgées ou de personnes handicapées lorsque ces personnes se trouvent dans la pièce.
- Ne pas appliquer ce produit sur des cultures vivrières ou sur des produits agricoles bruts entreposés et destinés à l'alimentation humaine ou animale.
- Faire en sorte que le produit appliqué ne puisse entrer en contact avec de l'eau où vivent des poissons, comme l'eau des aquariums et des étangs d'ornementation qui sont situés dans les édifices traités ou à proximité de ceux-ci.

Directives de mélange

L'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS doit être dilué avec de l'eau avant d'être appliqué avec des pulvérisateurs manuels ou électriques, sous forme de grosses gouttelettes, dans des fentes et des fissures. On peut également utiliser un équipement d'application à faible volume, comme les applicateurs Micro-Injector ou Actisol, pour les fentes et les fissures. Remplir le réservoir de l'applicateur avec le volume d'eau désiré et ajouter l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS. Refermer et agiter avant l'emploi pour s'assurer que le mélange est homogène. Si l'application est interrompue en cours de traitement, agiter de nouveau la solution avant de reprendre l'application. Ne préparer que la quantité de solution requise pour le traitement.

AVIS À L'UTILISATEUR
LE MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les usages décrits ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Syngenta Canada inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta Canada inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est utilisé dans les cultures énumérées ci-dessous.

FOURMIS DANS LE GAZON – Mode d'Emploi

Insecte(s)	Fourmis
Site (Culture)	Gazon (gazon en plaques, terrains de golf, pelouses résidentielles, industrielles et commerciales)
Méthode d'application	Application terrestre seulement. Appliquer l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS en traitement foliaire généralisé sur le gazon. Ne pas appliquer lorsque le gazon est gorgé d'eau ou lorsque le sol est saturé d'eau.
Dose de produit et volume de pulvérisation	3,7 mL de produit/100 m^2 (37 g ma/ha) et volume de pulvérisation de 800 à 1000 L/ha. Après le traitement, attendre deux jours avant d'irriguer ou de tondre.
Nombre de traitements	Maximum de 4 traitements par année. Les traitements doivent être effectués au printemps et à la fin de l'été.
Intervalle entre les traitements	Traiter de nouveau au bout de 7 jours si la surveillance indique qu'un nouveau traitement est requis.
Période d'application	Traiter avant l'établissement de fortes populations d'insectes nuisibles et l'apparition de dommages importants sur le gazon. Les traitements doivent être effectués au printemps et à la fin de l'été.
AUTRE	NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE Garder les enfants et les animaux de compagnie hors des lieux traités jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec. Pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes étanches ou un écran facial. Au moment de l'application, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes résistant aux produits chimiques. Lorsque le produit est appliqué avec de l'équipement portatif, les travailleurs doivent également porter des gants résistant aux produits chimiques.

Restrictions

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre plus petit que celles classées moyennes par l'ASAE.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'épandage direct et le côté le plus proche des habitats aquatiques d'eau douce sensibles situés sous le vent (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau,les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens et marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) requises pour la protection :					
		des habitats d'eau douce de profondeur :			des habitats estuariens/marins de profondeur :		
		inférieure à 1 m	1 à 3 m	supérieure à 3 m	inférieure à 1 m	1 à 3 m	supérieure à 3 m
Pulvérisateur de grande culture	Gazon	65	25	10	120	120	120
Pulvérisateur de grande culture avec écrans		20	10	3	120	120	35
Pulvérisateur de grande culture avec des cônes		45	20	5	120	120	85

PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR – Mode d'emploi

Insecte(s)	Charançon noir de la vigne adulte (*Otiorhynchus sulcatus*)
Site (culture)	Plantes ornementales d'extérieur
Dose de produit et volume de pulvérisation	36 mL/100 L d'eau (3,6 g de m.a./100 L d'eau). Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète jusqu'à un volume maximal de 750 L/ha.
Nombre de traitements	Ne pas effectuer plus de 3 traitements par cycle cultural.
Intervalle entre les traitements	Traiter de nouveau au bout de 7 jours si ~~la surveillance~~ le dépistage indique qu'un nouveau traitement est requis.
Période d'application	Traiter dès l'apparition de charançons adultes.
AUTRE	Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 6 ~~heures~~ jours suivant le traitement pour effectuer toute activité ou pour couper les fleurs. Ne pas utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des personnes, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après la pulvérisation. Ces zones comprennent des maisons, des écoles, des bâtiments publics et tout autre site où les personnes du public, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit. Volume de pulvérisation maximal : 750 L/ha.

Mis en forme : Français (Canada)

Zones tampons

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des buses produisant des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification moyenne de l'ASAE. La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application avec pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté au vent.

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation qui suivent N'EXIGENT PAS de zone tampon : pulvérisateur à main ou à dos et traitements localisés. ~~Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les cours d'eau, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les marais, les réservoirs, les fossés et les terres humides) ainsi que des habitats estuariens/marins.~~ Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'épandage direct et le côté le plus proche des habitats aquatiques d'eau douce sensibles situés sous le vent (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau,les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens et marins.

Méthode d'application	**Culture**	**Zones tampons (en mètres) requises pour la protection :**			
		des habitats d'eau douce de profondeur :		**des habitats estuariens/marins de profondeur :**	
		inférieure à 1 m	**supérieure à 1 m**	**inférieure à 1 m**	**supérieure à 1 m**
~~**Pulvérisateur**~~ **de grande culture**	**Plantes ornementales d'extérieur**	~~**15**~~	~~**15**~~	~~**15**~~	~~**15**~~
Pulvérisateur pneumatique		**80**	**80**	**80**	**80**

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS, insecticide du groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS et à d'autres insecticides du groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

Supprimé : :

Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide LAMBDA-CYHALOTHRIN CS ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations d’insectes traitées pour y découvrir les signes de l’acquisition d’une résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s’adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d’information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l’entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visiter le site www.syngenta.ca.

† Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.